

- **Que veut dire I.S.I. ?**

Initiation aux Sciences de l'Ingénieur.

- **Pour quels élèves ?**

Dès l'année 2023/2024, l'option s'ouvre pour les élèves de 5° en plus des 4° et des 3°. S'ils sont volontaires, ils peuvent demander l'option et seront peut-être sélectionnés. Pour cause d'emploi du temps trop chargé, les élèves ne pourront pas cumuler ce cours avec une autre option comme le latin, le créole, bi langue espagnole ou une option sportive. (Possibilité de changement sur dossier)

- **Dans quel but ?**

Préparer les élèves au monde de demain : Découvrir des métiers pour mieux s'orienter. Développer des compétences scientifiques mais aussi transversales (autonomie ...)

- **Combien d'heures ?**

1 heure par semaine en 5° et 2 heures par semaine en 4° et 3°.

- **Pour faire quoi ?**

L'ensemble des métiers de l'ingénierie pourra être abordé par le biais du support didactique choisi : la ROBOTIQUE. En effet, les élèves seront mis en situation réelle dans les trois étapes clés d'un projet de robotique (voir diaporama sur le site du collège).

1°) La conception.

Les élèves feront partie d'un « bureau d'étude » ayant la charge de faire une étude de projet à partir d'un cahier des charges.

Etude de faisabilité, étude des coûts, étude marketing (incluant le design).

2°) La réalisation.

Avec les moyens de productions sécurisés du collège, les élèves devront réaliser la fabrication des robots.

3°) La programmation.

Les élèves devront réaliser les différents programmes demandés dans le cahier des charges pour faire fonctionner les robots.

- **Est-ce qu'il y a de la place pour tout le monde ?**

Non. Seulement pour 1 groupe de 20 élèves (10 filles et 10 garçons) en 5° et 1 groupe pour les 4° et les 3°. Ils seront sélectionnés sur dossier par une commission en fonction de plusieurs critères (Moyennes, projet d'orientation, mais surtout **motivations** et comportement).

- **Cela change-t-il quelque chose pour le Brevet des collèges ?**

Oui, à 2 niveaux : Très bonne préparation pour les épreuves scientifiques et technologiques et pour l'oral ; Et validation des compétences du socle en sciences et technologie, mais aussi transversales : Autonomie, travail en équipe ...

- **Comment se préinscrire ?**

Par l'intermédiaire du questionnaire ci-joint. Toute inscription entraîne une obligation d'assiduité.